

COMMUNIQUÉ

À destination des directrices et directeurs
d'EPL membres du réseau Préférence

À Rambouillet, lundi 3 novembre 2025

Chères directrices, chers directeurs, chères et chers collègues,

La réunion du 25 septembre 2025 tenue avec la DGER, à laquelle ont participé les membres du Bureau du Complexe Préférence, a confirmé le report de la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Préférence au 1^{er} janvier 2027. Cette décision, mûrement réfléchie et partagée, répond à plusieurs considérations à la fois techniques, administratives et stratégiques.

Dans le contexte actuel, marqué par un recentrage des priorités gouvernementales et une vigilance accrue quant à la création de nouvelles structures publiques, ce décalage offre l'opportunité de consolider les fondations du futur GIP et d'en garantir la solidité juridique et financière. Il ne s'agit pas d'un recul, mais d'une étape constructive : celle qui permettra à Préférence d'aborder 2027 avec un projet pleinement abouti, soutenu et stabilisé.

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une phase de transition active, placée sous le signe de la consolidation et de la projection. Les travaux engagés autour de la gouvernance, des statuts, du plan d'actions et du modèle économique se poursuivront, en lien étroit avec la DGER.

Dans ce cadre, Lauriane Flamand, jusqu'ici mobilisée à 60 % sur la préfiguration, assurera à temps plein dès le 1^{er} janvier 2026 la coordination opérationnelle de cette phase décisive. Son rôle sera central pour maintenir la dynamique collective, renforcer le lien avec les établissements et accompagner la montée en puissance des projets en cours.

Parallèlement, le renouvellement des cotisations à hauteur de 1 000 € par EPL membre demeure indispensable pour garantir la réussite de la transition et l'équilibre budgétaire du réseau. Ce cadre financier permettra d'assurer la continuité des actions engagées et de soutenir le développement de nouvelles activités, en réponse aux besoins croissants du réseau.

L'année 2026 devra être celle de la maturité collective et de la cohérence stratégique : poursuivre la mutualisation des compétences, renforcer la visibilité du réseau, structurer les partenariats et préparer dans les meilleures conditions la mise en œuvre du futur GIP au 1^{er} janvier 2027.

Ensemble, poursuivons le travail engagé, dans un esprit d'unité et de confiance, pour faire de Préférence un réseau fort, agile et exemplaire, au service du développement et du rayonnement de l'enseignement agricole public.

Christophe Auboueix
Président du réseau Préférence
Directeur de l'EPLFPA de Limoges et du Nord Haute-Vienne